

INSCRIPTION aux ATELIERS de LANGUES 2026-2027

ALLEMAND - ANGLAIS – ESPAGNOL-ITALIEN (sauf l'atelier du jeudi à 18h30)

Nom de l'adhérent/e : ☐ M ☐ Mme Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse mail :

24 ateliers de 1h30 sont assurés chaque année entre septembre et avril/juin* (hors vacances scolaires).
Le prix des ateliers pour **adulte** s'élève à **231€** pour l'année. **Italien, jeudi 18h30 : formulaire distinct.**

	Nom	Prénom	Langue	Animateur/trice	Jour	Horaire
M :						
Mme :						

ATTENTION

- **Pour s'inscrire sur notre site, il faut d'abord adhérer à l'AJP (assurance obligatoire).**
Aide à l'inscription en ligne possible, lors du forum du 5 septembre.
- **Toute année scolaire commencée est due, dans son intégralité, à partir de la 3^{ème} séance.**
- **Inscription possible jusqu'au 31 janvier 2027.**
- **En cas d'hésitation sur le niveau de langue, il sera possible de changer de groupe après accord explicite de l'animatrice/teur.**

Règlement pour adhésion à l'AJP + inscription aux Ateliers de langues

Règlement par chèque à l'ordre de l'Association de Jumelage de Pornic

Adhésion obligatoire pour s'inscrire aux ateliers de langues* 20 €

☐ **Adhésion sur notre site internet (très vivement recommandée), grâce à HelloAsso ou un virement ou un chèque encaissé en octobre.**

Ateliers de Langue :

☐ **Inscription sur notre site (par adulte) option très vivement recommandée.**

☐ **1 chèque de 231 € (par adulte) encaissé en novembre**

☐ **3 chèques de 77 € (par adulte) encaissés en octobre - janvier - avril ou 3 virements le 8 des mois précédemment cités**

à remettre à l'animateur/ l'animatrice, lors de la première séance.

Je souhaite héberger un ou des amis de nos villes jumelles dans le cadre des échanges : ☐ OUI

Pornic, le : **Signature :**



Association de Jumelage de Pornic



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

* Le calendrier sera précisé en début d'année en fonction du nombre d'apprenants et de la disponibilité des salles.

* Les conditions générales d'adhésion et de participation aux ateliers de langues sont disponibles sur le site internet de l'AJP.